

À la une // Coup d'œil

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Mobile : la revue d'éducation physique et de sport**

Band (Jahr): **10 (2008)**

Heft 4

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Sport des adultes: quo vadis?

► Un sexagénaire qui a fait du sport toute sa vie a d'autres besoins qu'un homme de 30 ans n'ayant pratiqué aucune activité sportive les dix dernières années. En reconnaissant que l'âge civil n'est pas forcément déterminant pour différencier les offres, l'OFSPo a entrepris d'unifier les deux domaines «Sport des adultes» et «Sport des aînés» et de regrouper désormais toutes les offres destinées aux personnes au-delà de 20 ans sous l'enseigne du «Sport des adultes».

Dans la même foulée, la structure de la formation dans le sport des adultes se verra uniformisée pour concorder avec celle du sport de la jeunesse. La formation des experts aura lieu à Macolin, celle des moniteurs sera proposée par différentes organisations partenaires, notamment les fédérations sportives. L'étendue de la formation de base et de la formation continue correspondra à celle du sport de la jeunesse; le système visera une perméabilité des différentes formations. Les offres actuelles proposées par le «Sport des aînés» et «Allez Hop» fondront dans cette nouvelle conception. Leurs contenus s'adapteront à la nouvelle formation, qui sera du reste élaborée sur la base des concepts clés pour l'enseignement et l'entraînement. Comme c'est le cas pour le sport de la jeunesse, un manuel clé interdisciplinaire constituera la base de la formation.

Les premiers cours d'introduction pour experts et moniteurs auront lieu en 2009. C'est à partir de 2010 que le nouveau système avec les cours réguliers d'experts à Macolin et les cours de moniteurs auprès des partenaires prévoit d'être opérationnel. //

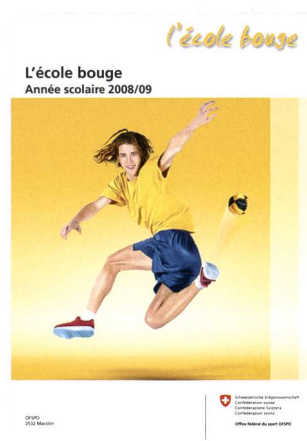
► www.seniorensport.ch

Nouvelle loi en consultation

► La procédure de consultation relative à la révision totale de la Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports est lancée. Elle durera jusqu'au 30 septembre 2008. La révision proposée est axée sur l'encouragement du sport auprès des enfants et des jeunes, la lutte contre le dopage, la nouvelle réglementation en matière d'aides financières ainsi que les adaptations dans le domaine de la protection des données. «mobile» suit avec attention le déroulement de la procédure et reviendra sur ce thème à l'issue de la consultation. //

► www.ofspo.ch

L'embarras du choix



► Durant l'année scolaire 2008/2009, les classes et les écoles, inscrites à «l'école bouge», auront l'embarras du choix, avec pas moins de six formules différentes. Comme elles peuvent choisir un module par trimestre, elles auront la possibilité d'opter pour quatre unités thématiques différentes si elles poursuivent l'aventure sur toute l'année. À noter toutefois que le module complémentaire sur l'alimentation doit être combi-

né avec un module axé sur l'activité physique. Grâce à ce large éventail de possibilités, toutes les classes et les écoles pourront se concocter un programme d'activités sur mesure. //

► www.ecolebouge.ch

Natation à l'école: pas obligatoire!

► La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique ne veut pas d'un enseignement obligatoire de la natation. Des raisons de coûts et d'infrastructures sont en cause, a-t-elle indiqué. La CDIP estime que l'école et les pouvoirs publics ne peuvent assumer seuls la responsabilité et le financement de l'apprentissage de la natation. C'est une tâche que doivent se partager les parents, les établissements scolaires, ainsi que les fédérations et clubs sportifs. La CDIP va toutefois entrer en dialogue avec la Société suisse de sauvetage (SSS), l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP) et swimsports.ch, afin d'identifier les contributions que ces organisations faitières pourraient apporter dans le contexte de la qualification des enseignants et dans l'enseignement de la natation. Pour rappel, la SSS avait adressé à la CDIP une pétition dotée de 44 180 signatures. Elle demandait que chaque enfant apprenne à nager dans le cadre de l'école et que la natation figure dans tous les plans d'études de l'école obligatoire (voir «mobile» 3/08). //

► www.cdip.ch



Une première à Lausanne

► La Haute école pédagogique vaudoise organise le 1^{er} octobre 2008, à Lausanne, la première rencontre suisse sur l'intervention en éducation physique et sport. Le but des organisateurs est de faire le point sur l'état des connaissances actuelles dans ce champ et de proposer une meilleure compréhension de ce qui spécifie et différencie les courants actuels de recherche, et surtout ce qu'ils sont susceptibles d'apporter à la formation des «métiers du sport». Trois conférences et plusieurs ateliers constitueront l'essentiel de cette journée. Inscriptions jusqu'au 12 septembre 2008. //

► www.hepl.ch/ieps

L'OFSP étend son offre

► Les résultats des recherches menées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en matière de dépendances, d'alimentation et d'activité physique sont désormais plus rapidement accessibles en ligne sous www.bag.admin.ch/themen/drogen. Depuis 1996, les projets de recherche en matière de dépendances sont publiés à la fois sur papier et sur Internet (www.bag.admin.ch/shop). À partir de cette année, les projets scientifiques concernant l'alimentation et l'activité physique seront eux aussi documentés. //

► www.ofsp.ch

En faveur des sciences du sport

► Ipsach (BE), mi-juin: les directeurs de toutes les hautes écoles proposant des cursus en sport et en sciences du sport, affiliés à la Conférence du réseau d'études sport suisse, ont décidé de fonder une société: la «Société suisse des sciences du sport». Cette société, qui représente tous les spécialistes actifs et qualifiés en sciences du sport ainsi que les institutions actives dans le domaine des sciences du sport en Suisse, leur confère par là même un rôle d'interlocuteur officiel. L'assemblée constitutive se tiendra le 10 septembre 2008 au Gurten (Berne). De plus amples informations à ce sujet figureront dans l'une des prochaines éditions de «mobile». //

► www.sportwissenschaft.ch

«Antidopage Suisse» est né

► La Suisse dispose depuis le 1^{er} juillet d'une agence antidopage nationale indépendante. Son nom: «Antidopage Suisse». Agé de 53 ans, Matthias Kamber en est le directeur. Il dirigeait depuis 1988 le Service de prévention du dopage (SPD) à l'Office fédéral du sport OFSPO. L'instance réunit des personnalités issues des milieux de l'économie, de la politique, de la médecine et du sport. C'est elle qui sera dès lors responsable de l'engagement stratégique de l'Agence nationale suisse antidopage. //

► www.swissolympic.ch